



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 8 novembre 2023**

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	8	14

L'an 2023, le 08 novembre 2023 à 19 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de Us s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur JHONY BOURGIN, Maire, en session ordinaire. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 03 novembre, 2022 et ont été numériquement communiqués sur le site de la Mairie ce même jour.

Vote	
<b>pour</b>	14
<b>Contre :</b>	0
<b>Blanc :</b>	0

**Présents :** MM Bourgin, Mme Quillent, Mme Sinty, M. Potin, M. Augustin, M. Voisin, Mme Six, Mme Muraro.

**Excusés représentés :** Ont donné pouvoir :  
M. Frénéa pouvoir à M. Bourgin,  
M. Bouxirot à Mme Sinty  
Mme Chéron à M. Voisin  
M. Vandamme à Mme Quillent  
Mme Dubuisson à Mme Six  
M. Buxaderas à Mme Muraro

**Secrétaire :** Mme Quillent

Acte rendu exécutoire après dépôt  
Préfecture du Val d'Oise.

Le

Et publication du :

**D2023 58**

**Objet : règlement intérieur de la bibliothèque municipale de Us approbation des tarifs**

L'assemblée délibérante a approuvé le règlement intérieur de la bibliothèque municipale.

Monsieur le Maire, demande au Conseil Municipal d'approuver les tarifs présentés en annexe 3 du règlement intérieur et qui sont :

Cotisation annuelle à 10 euros par an et par famille,

Participation aux animations thématiques ponctuelles fixée à 4 euros

Le conseil municipal à l'unanimité approuve les tarifs appliqués.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures.

Le MAIRE  
J. BOURGIN

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :



République Française  
Département du Val d'Oise  
Canton de Pontoise  
Commune d'**US**

**2023/58**

- Recours administratif gracieux auprès de mes services ;
- **Recours contentieux pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif de Pontoise.**